

## Burundi : l'enseignement supérieur adopte le système LMD

@rib News, 12/11/2011 â€“ Source Xinhua L'enseignement supÃ©rieur burundais adopte le systÃ©me de Â«Â Licence, Master, DoctoratÂ Â» (LMD) avec la formule respective de 3 ans, 2 ans et 3 ans, conformÃ©ment Ã un projet de loi portant rÃ©organisation de l'enseignement supÃ©rieur approuvÃ© vendredi par l'AssemblÃ©e nationale burundaise. Le projet de loi doit aussi passer devant le SÃ©nat (chambre haute) pour adoption avant que le chef de l'Etat ne procÃ©de Ã sa promulgation en tant que loi effective.

Â«Â Nous nous harmonisons avec la CommunautÃ© est-africaine, avec lâ€™TM Afrique et avec le monde entier en ce qui concern l'organisation des enseignements et le systÃ©me d'octroi de titres acadÃ©miques et diplÃ©mesÂ Â», a dÃ©clarÃ© le ministre burundais de l'Enseignement supÃ©rieur Julien Nimubona, citÃ© samedi par des radios locales. Cette rÃ©forme amÃ©ne plusieurs apports, dont l'intÃ©gration de lâ€™TM enseignement supÃ©rieur dans le systÃ©me Ã©ducatif sous-rÃ©gional et la Â«Â gouvernance institutionnelleÂ Â» des Ã©tablissements d'enseignement supÃ©rieur au Burundi. Il a soulignÃ© que dorÃ©navant les Ã©tablissements d'enseignement supÃ©rieur au Burundi Â«Â ne seront plus des organisations appartenant Ã des individusÂ Â». Le troisiÃ©me apport de cette rÃ©forme, a notÃ© le ministre, c'est l'assurance-qualitÃ©, puisque le projet de loi Ã©tablit une commission nationale de l'enseignement supÃ©rieur avec comme cahier de charges le contrÃ´le de la qualitÃ© de formation des enseignants et des enseignements dans les Ã©tablissements burundais d'enseignement supÃ©rieur. Le quatriÃ©me apport est que ce projet de loi constitue un mÃ©canisme Â«Â cohÃ©rent et unifiÃ©Â Â». Â«Â Nous n'avons pas jusqu'Ã prÃ©sent un texte qui coiffe toutes les structures d'enseignement supÃ©rieurÂ Â», a-t-il affirmÃ©, en ajoutant que le Burundi dispose dÃ©sormais d'un cadre lÃ©gal gÃ©nÃ©ral.